

TRACT RÉPONSE :

L'UHSI MÉRITE DU RESPECT, PAS DES ATTAQUES PERSONNELLES ET STÉRILES !

Le bureau local FO Justice a pris connaissance du dernier tract de la CGT Pénitentiaire ciblant de manière personnelle et diffamatoire un agent de l'UHSI.

Alors que le quotidien des personnels pénitentiaires exige de la solidarité, du soutien et de la cohésion, nous déplorons le choix de la CGT de s'adonner à des attaques personnelles gratuites et à des règlements de comptes qui n'honorent ni le dialogue social, ni l'image des agents sur le terrain.



Une méthode inacceptable : s'en prendre aux personnes plutôt que défendre les agents

Désigner nommément (ou par des surnoms) un collègue, jeter le discrédit sur ses compétences et chercher à le pointer du doigt publiquement ne constitue en rien une action syndicale constructive.

- ▶ **Sur la prise de poste et l'avancement :** Chaque agent nommé ou promu l'a été selon les règles statutaires de notre administration. Remettre en cause le légitimité des collègues nuit directement à l'ensemble du personnel.
- ▶ **Sur le travail au quotidien :** Les difficultés relationnelles ou d'organisation du service se traitent dans le cadre du dialogue social avec la direction, et non sur le panneau d'affichage à coupe de tracts maqueurs.



L'urgence : Défendre le collectif et les conditions de travail

Pendant que certains distribuent des « trophées ironiques » et alimentent les tensions internes, FO Justice reste focalisé sur les véritables enjeux de l'UHSI et du CP Bordeaux-Gradignan :

- ✓ Le reconnaissance de la charge de travail de l'ensemble des agents, gradés et officiers qui tiennent la structure au quotidien.
- ✓ Le respect mutuel entre collègues, quel que soit leur grade, leur ancienneté ou leur parcours.
- ✓ Le soutien effectif de la hiérarchie pour clarifier les organisations de service et garantir des conditions de travail sereines pour tous.



FO Justice appelle à la responsabilité et à la cohésion

FO Justice ne laissera aucun agent être le bouc émissaire d'une campagne syndicale d'affichage. Nous rappelons que le rôle d'une organisation syndicale est de protéger les personnels, de porter leurs revendications et de défendre l'Institution, jamais de diviser les collègues entre eux.

- ▶ Nous demandons à la direction de prendre ses responsabilités pour garantir la sérénité des services et l'apaisement du climat de travail à l'UHSI, de ne plus jamais diviser les collègues entre eux.

*FO Justice sera toujours aux côtés des agents
pour les défendre avec dignité, fermeté et responsabilité.*

Le bureau local FO Justice
Bordeaux-Gradignan